

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Guider les entreprises vers les technologies bas-carbone

Comme la plupart des pays dans le monde, la Tunisie fait face à un manque de réglementation stricte sur la finance carbone, c'est ce qu'a déclaré Alexandre Borde, CEO de «Cibola Partners». Il explique comment la limitation de l'empreinte écologique peut aussi conduire à l'émergence de nouveaux modèles économiques.

La transition énergétique nécessite un nombre quasi-infini de changements. Ces changements de comportements ou de paradigme, qui permettent de limiter l'empreinte écologique, peuvent aussi conduire à l'émergence de nouveaux modèles économiques.

Réductions des émissions

de gaz à effet de serre

Dans ce contexte, Alexandre Borde, CEO de «Cibola Partners», nous a expliqué : «Comme la plupart des pays dans le monde, la Tunisie fait face à un manque de réglementation stricte sur la finance carbone, car il n'y a pas encore de consensus au niveau international sur la mise en œuvre de l'Article 6 de l'Accord de Paris. Toutefois, il est important de noter que la Tunisie a, d'ores et déjà, signé un accord bilatéral avec la Suisse. Cela n'est pas anodin car la Suisse privilégie les projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables, dont la biomasse fait partie». Borde a aussi fait savoir qu'aujourd'hui, l'infrastructure des filières énergies renouvelables reste insuffisante et il est important de continuer à soutenir le déploiement des technologies bas-carbone. Les solutions proposées pour valoriser la biomasse sont propices au contexte national. «Cette hausse des coûts, on la trouve partout dans le monde, et pas seulement en Afrique. Mais le problème le plus criant du continent porte sur le manque de financements pour la transition. La finance carbone essaie de trouver une réponse, mais pas la seule, à cela. Pour nos technologies de centrales biomasses qui permettent des réductions d'émissions de gaz à effet de serre éligibles aux marchés carbonés, les prix varient entre 5 et 30 euros la tonne. Pour nos technologies de pyrolyse de la biomasse produisant du biochar, les prix sont beaucoup plus élevés. Ils peuvent monter jusqu'à 150 euros la tonne. Les technologies de «Mini Green Power» permettant de relever les défis et de répondre aux besoins des industriels, alors qu'il faut tenir compte de nombreux mécanismes de finance carbone. Les solutions dépendent par exemple des négociations qui vont se tenir ce mois-ci à la COP-29 de Bakou», a développé Borde. Mais nos solutions permettent déjà de rendre certains produits à l'export vers l'Europe plus compétitifs, au regard du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

De son côté, Jean Rioude, président fondateur de «Mini Green Power», a déclaré : «Nous développons et produisons de petites centrales d'énergie non polluantes, automatisées et pilotables à distance qui transforment en énergie propre les déchets que nous générons au quotidien. Ces centrales



« L'infrastructure des filières énergies renouvelables reste insuffisante et il est important de continuer à soutenir le déploiement des technologies bas-carbone. Les solutions proposées pour valoriser la biomasse sont propices au contexte national. »

sont destinées aux collectivités, aux industriels du déchet, aux industriels qui utilisent de grandes quantités de gaz à longueur d'année. Nous substituons la consommation de gaz par la combustion propre de déchets végétaux, résidus agricoles, résidus de bois qui ne sont pas valorisés aujourd'hui. Cependant, tout industriel ou collectivité qui utilise du gaz pour produire en continu de l'électricité ou de la chaleur, de la vapeur ou du froid, pourrait s'équiper d'une mini-centrale verte. La gamme de puissance est de 500 KW thermique à 10 MW thermique, ou de 25 KW électrique à 2,5 MW électrique».

Et d'ajouter : «Il faut donc utiliser des mini-centrales vertes qui renforcent l'autonomie énergétique d'une entreprise, d'une ville ou d'un pays. Les déchets sont gratuits et sont présents localement dans tout le pays. Produire de l'énergie avec une mini-centrale verte permet de produire une énergie propre, en circuit court, indépendante du prix du gaz. Aujourd'hui, les mini-centrales vertes sont produites en Europe. Mais l'entreprise «Mini Green Power» cherche à installer une production en Afrique du Nord pour permettre de générer une énergie de plus en plus compétitive. Les investissements étrangers savent que l'Afrique est le continent qui a de loin le plus gros potentiel de croissance dans les 20 ans qui viennent. La croissance du continent sera supportée par un développement des infrastructures énergétiques bas carbone. Les mini-centrales vertes de Mini Green Power cadrent totalement avec ces

objectifs. Ces mini-centrales vertes MGP peuvent produire du biochar en parallèle de l'énergie. Le biochar est un fertilisant puissant et un moyen de séquestration du carbone important. Il peut générer des crédits-carbones importants et permet à ce que les pays les plus polluants contribuent au développement de la technologie. Les crédits carbonés sont très recherchés, et il existe des organismes de financement dédiés qui permettent la vente à l'international des crédits carbonés produits en Tunisie». Rioude a ajouté que la Tunisie a développé une stratégie de croissance verte qui s'appuie sur trois volets principaux : la gestion durable des ressources naturelles, le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire et la réduction de la pollution. Notre projet répond parfaitement à ces objectifs : nous produisons de l'énergie bas carbone en circuit court à partir de déchets locaux non valorisés. «En Europe, nous avons signé un contrat important avec un acteur international du déchet. Les mini-centrales vertes de «Mini Green Power» peuvent non seulement valoriser des déchets végétaux et déchets agricoles, mais aussi des déchets plastiques». D'après le responsable, en Europe, les déchets plastiques et industriels sont transformés en CSR (combustibles solides de récupération) qui peuvent être brûlés dans les mini-centrales vertes pour produire de l'énergie. Ces CSR diminuent l'enfouissement des déchets dans les centres d'enfouissement et renforcent l'autonomie énergétique du pays.

Sabrina AHMED